

Dans le cadre du FDVA porté par la DRAJES, en partenariat avec Up and Space et SDAIM, les CEMEA proposent quatre parcours de formation des bénévoles :

- Parcours 1 : Gérer les finances associatives.
- Parcours 2 : Gérer les ressources humaines d'une association.
- Parcours 3 : Les fondements de l'association – La loi 1901.
- Parcours 4 : Développer le projet associatif de la structure.

L'objectif est de faire monter en compétences les bénévoles en leur permettant de se former sur 3 ans à leur rythme.

Chaque parcours se décompose en trois paliers pouvant être suivi sur la période 2023-2026 :

- 1- Débutant : Aucun prérequis pour participer à la formation
- 2- Bénévole régulier : Connaître les bases, avoir un peu d'expérience du sujet.
- 3- Déjà élu : Connaître et gérer le sujet ou avoir à le faire prochainement.

Sur les trois ans, une personne peut suivre les trois paliers pour passer de débutant à expert ou n'en suivre que deux ou un selon son niveau de connaissance du sujet.

Les quatre parcours ci-après seront proposés sur les trois années, les dates ci-dessous sont celles de la dernière année.

En fonction des parcours suivis individuellement, le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA) pourra être proposé.

Tous les parcours se feront en présentiel et certains en distanciel et en présentiel dans les locaux des CEMEA au Lamentin, Quartier Place d'Armes.

Les inscriptions se feront auprès de audrey.mence@cemea-martinique.org pour chaque parcours et palier. Les modules sont de 6 à 12 heures, votre inscription est pour toutes les dates du module.

Parcours 1 : Gérer les finances associatives

Objectif du parcours : Maîtriser la gestion des finances associatives

L'objectif est de faire monter en compétence des bénévoles associatifs qui souhaitent développer leurs compétences sur la gestion financière des associations.

Objectif Débutant : Comprendre les bases de la gestion associative (12h)

Programme de la formation :

- les deux méthodes comptables,
- les bases et principes de la comptabilité,
- connaître les documents financiers annuels (bilan, compte de résultat et annexe).
- les particularités financières de l'association.
- le régime fiscal dérogatoire des associations.

Dates : Mardi 08/07/25 18h30-20h30

Jeudi 10/07/25 18h30-20h30

Samedi 12/07/25 8h30-12h30

Samedi 19/07/25 8h30-12h30

Objectif Bénévole régulier : Lire et analyser les documents financiers de l'association. (12h)

Programme de la formation :

- rappel sur les deux méthodes comptables et les bases et principes de la comptabilité,
- réfléchir aux modèles socio-économiques associatifs.
- comprendre et analyser les documents financiers annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- rappel des spécificités financières associatives.
- les modes de financement public et privée.

Dates : Mardi 16/09/25 18h30-20h30

Jeudi 18/09/25 18h30-20h30

Mardi 23/09/25 18h30-20h30

Jeudi 25/09/25 18h30-20h30

Mardi 14/10/25 18h30-20h30

Jeudi 16/10/25 18h30-20h30

Objectif Déjà élu : Agir sur la gestion des finances associatives. (12h)

Programme de la formation :

- analyser les documents financiers annuels (bilan, compte de résultat et annexe).
- mettre en place une stratégie de suivi financier.
- constitution, suivi et rendre compte d'une demande de subvention.
- calculer ses coûts de revient pour fixer ses prix.

Dates : **Samedi 10/01/26 8h30-12h30**

Mardi 13/01/26 18h-20h

Jeudi 15/01/26 18h-20h

Samedi 31/01/26 8h30-12h30

Parcours 2 : Gérer les ressources humaines d'une association

Objectif : Maitriser la gestion des ressources humaines d'une association

L'objectif est de faire monter en compétence des bénévoles associatifs qui souhaitent développer leurs compétences sur la gestion des ressources humaines des associations.

Objectif Débutant : Comprendre les bases de la gestion des ressources humaines (6h)

Programme de la formation :

- les types de contrats salariés : intérêts et contraintes,
- les possibilités d'aide à l'emploi selon les publics,
- les obligations légales et conventionnelles,
- l'accompagnement des bénévoles,
- les autres types de contrat non salarié (service civique, CES, ...)

Date : Samedi 20/09/25 8h30-14h30

Objectif Bénévole régulier : Créer et développer ses ressources humaines. (12h)

Programme de la formation :

- ouvrir un poste dans l'association
 - 1- De l'idée à l'ouverture d'un poste
 - 2- Les démarches à effectuer
 - 3- Rappel des types de contrats et des possibilités d'aide à l'emploi
- rappels sur les obligations légales et conventionnelles,
- estimer le coût et la trésorerie des postes salariés de l'association
- faire cohabiter les différents statuts (bénévole, volontaire, salariés) dans l'association.

Dates : **Samedi 22/11/25 8h30-12h30**

Samedi 06/12/25 8h30-12h30

Samedi 13/12/25 8h30-12h30

Objectif Déjà élu : Agir sur la gestion des ressources humaines. (12h)

Programme de la formation :

- le suivi des salariés (ponctuel, annuel et pluriannuel)
- rappel sur les obligations légales et conventionnelles,
- favoriser le dialogue social
- gérer les conflits au sein de l'association
- les différents statuts (bénévole, volontaire, salariés) et leurs responsabilités.
- suivre et accompagner ses salariés par la formation et les dispositifs liés.
- fidéliser ses RH.

Date : **Mardi 03/02/26 18h-20h**

Jeudi 05/02/26 18h-20h

Jeudi 26/02 18h-20h

Mardi 03/03/26 18h-20h

Samedi 07/03/26 8h30-12h30

| |
|---|
| Parcours 3 : Les fondements de l'association – La loi 1901 |
|---|

Objectif : Maitriser la gestion et le suivi administratif d'une association

L'objectif est de faire monter en compétence des bénévoles associatifs qui souhaitent développer leurs compétences sur la gestion et le suivi administratif d'une association.

Objectif Débutant : Comprendre les principes de la loi 1901 (6h)

Programme de la formation :

- la loi 1901 : ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas
- comprendre des statuts-types et ceux de son association
- le règlement intérieur de l'association
- connaître le tronc commun d'agrément
- connaître le contrat d'engagement républicain

Dates : Mardi 24/06/25 18h30-20h30

Jeudi 26/06/25 18h30-20h30

Vendredi 27/06/25 18h30-20h30

Objectif Bénévole régulier : Participer à l'évolution administrative de son association. (12h)

- rappels sur la loi 1901.
- rédiger ou faire évoluer ses statuts et son règlement intérieur
- organiser la démocratie de l'association
- réfléchir aux délégations de pouvoir au sein de l'association.
- connaître le tronc commun d'agrément
- connaître le contrat d'engagement républicain

Dates : Jeudi 13/11/25 18h30-20h30

Samedi 15/11/25 8h30-12h30

Mardi 18/11/25 18h30-20h30

Mercredi 19/11/25 18h30-20h30

Jeudi 20/11/25 18h30-20h30

Objectif Déjà élu : Agir sur les données de son association. (12h)

- rappels sur la loi 1901.
- être en veille et participer à l'évolution ses statuts et son règlement intérieur.
- faire participer les membres aux évolutions de l'association
- s'assurer du tronc commun d'agrément
- s'assurer du respect du contrat d'engagement républicain.
- porter le projet associatif de l'association

Date : **Samedi 17/01/26 8h30-13h30**

Samedi 24/01/26 8h30-13h30

Mardi 27/01/26 18h-20h

Parcours 4 : Développer le projet associatif de la structure

Objectif : Maitriser la gestion et le suivi administratif d'une association

L'objectif est de faire monter en compétence des bénévoles associatifs qui souhaitent développer leurs compétences sur la gestion de projet et du projet associatif de la structure.

Objectif Débutant : Comprendre les notions de projets (6h)

Programme de la formation :

- les différents types de projets
- les étapes et les acteurs de la réalisation d'un projet
- comprendre son projet associatif

Date : Samedi 27/09/25 8h30-14h30

Objectif Bénévole régulier : Participer à l'évolution du projet associatif de la structure. (6h)

Programme de la formation :

- retour sur les différents types de projets
- conduire un projet d'action
- porter un diagnostic pour analyser le contexte de manière systémique
- faire évoluer le projet associatif

Date : Samedi 29/11/25 8h30-14h30

Objectif Déjà élu : Agir sur les données de son association. (12h)

Programme de la formation :

- retour sur les différents types de projets
- conduire un projet associatif
- porter un diagnostic pour analyser le contexte de manière systémique
- faire évoluer le projet associatif
- promouvoir le projet associatif auprès des membres et des partenaires

Date : **Samedi 07/02/26 8h30-13h30**

Mardi 24/02/26 18h-20h

Samedi 28/02/26 8h30-13h30